

◆ POLITIQUE RSE DU GROUPE FDJ ◆

AVRIL 2021



Table des matières

1. Une politique de responsabilité sociétale de l’entreprise (RSE) au cœur de la stratégie	3
1.1 Introduction.....	3
1.2 Gouvernance	4
1.3 La RSE, pilier du système de management intégré (SMI).....	5
2. Une ambition forte : être un acteur de référence en matière de RSE	6
2.1 Une performance reconnue du Groupe en matière RSE	6
2.2 Un cadre de référence en constant développement	7
3. Une politique RSE coconstruite avec les parties prenantes	8
3.1 Les parties prenantes	8
3.2 Une co-construction permanente	8
4. Une politique RSE construite autour de six axes.....	9
4.1 L’analyse des risques RSE du groupe FDJ	9
4.2 Les six thématiques RSE	10
4.2.1 Jeu responsable	10
4.2.2 Intégrité	14
4.2.3 Ressources humaines	22
4.2.4 Solidarité.....	25
4.2.5 Territoires	26
4.2.6 Environnement.....	27
4.3 Plan d’actions RSE.....	28
5. Publications extra-financières	28
5.1 Déclaration de performance extra-financière.....	28
5.2 Reporting RSE	28
5.3 Performance financière et extra-financière	29

1. Une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) au cœur de la stratégie

1.1 Introduction

La Française des Jeux (FDJ) est l'héritière de la Loterie nationale qui a vu le jour en 1933 pour venir en aide aux blessés de la Première Guerre Mondiale. Depuis sa création, la responsabilité sociétale et la solidarité sont inscrites au cœur de son modèle d'entreprise.

Au nom de la protection de l'ordre public et de l'ordre social, FDJ a pour missions, en vertu de la loi et en contrepartie notamment des droits exclusifs qui lui ont été octroyés par la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 (dite loi Pacte), de canaliser la demande de jeu dans un circuit contrôlé du grand public, et de prévenir les risques et les effets potentiellement négatifs de l'activité de jeu d'argent et de hasard.

Le modèle de jeu de FDJ est extensif, récréatif et responsable :

- extensif car il s'adresse à un large bassin de joueurs ;
- récréatif car il s'appuie sur une offre de jeux diversifiée au service d'une pratique modérée ;
- responsable, grâce à la politique volontariste de prévention du jeu des mineurs et du jeu excessif menée par le groupe FDJ.

La politique de « jeu responsable » (JR) constitue le socle de la responsabilité sociétale du Groupe ; FDJ entend être un acteur de référence en la matière au service d'une performance durable alliant responsabilité et une contribution à la société.

Dans le prolongement de sa politique de jeu responsable initiée en 2005, l'entreprise a mis en place à partir de 2006 une politique globale de Responsabilité Sociétale des Entreprises déclinée sur l'ensemble de ses activités et prenant en compte les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Dès 2009, FDJ a consolidé sa stratégie RSE en appliquant les principes issus de la norme Iso 26000. En 2012, un Comité RSE et Jeu responsable (ex- comité Développement Durable), mis en place au sein du conseil d'administration a permis de consolider le cadre de gouvernance RSE de Groupe.

La politique RSE du groupe FDJ a progressé en maturité au fil des années mais continue à s'inscrire dans une approche d'amélioration continue.

À la suite de la publication de la loi Pacte relative à la croissance et à la transformation des entreprises, et en parallèle de sa privatisation et de son introduction en Bourse, FDJ a formalisé sa raison d'être qui a été adoptée et inscrite en préambule de ses statuts lors de l'assemblée générale de ses actionnaires qui s'est tenue le 18 juin 2020.

La raison d'être de FDJ est structurée autour de cinq piliers : l'offre de jeux, le modèle responsable, l'engagement sociétal, l'ancrage territorial et la durabilité.

La raison d’être

Le groupe FDJ propose à tous ceux qui aspirent à jouer et vivre des instants d’émotions, une offre de jeux diversifiée et responsable.

Le jeu est notre métier, la contribution à la société notre moteur et la responsabilité notre exigence. Afin de promouvoir une pratique récréative du jeu d’argent, nous plaçons au cœur de nos préoccupations l’accompagnement de nos clients, l’intégrité de nos jeux et la réduction des risques et des conséquences liés à notre activité. Ainsi, nous agissons pour prévenir les comportements d’addiction et le jeu des mineurs.

Héritiers de la Loterie nationale créée pour venir en aide aux blessés de la Première Guerre Mondiale, nous perpéтуons nos actions sociétales et solidaires et notre participation au financement de l’intérêt général.

Partenaires majeurs du commerce de proximité, nous rendons nos jeux et services accessibles au plus grand nombre, grâce à un réseau de commerçants présent sur tous les territoires.

Forts de l’engagement de nos collaborateurs et de notre capacité d’innovation, notre ambition est de poursuivre notre développement dans le cadre d’un modèle responsable et utile à la société, et d’un dialogue étroit avec nos parties prenantes.

Dans un souci de cohérence et d’efficacité, le groupe FDJ a fait le choix de travailler conjointement sa raison d’être et les engagements qui l’accompagnent. Ces engagements construits de manière collaborative, couvrent des thématiques essentielles de l’entreprise, telles que l’offre de jeux, la politique de jeu responsable, les actions sociétales et solidaires, et le soutien au commerce de proximité. Cette approche traduit la volonté du Groupe de faire de ce travail un exercice concret et opérationnel.

Les six engagements qui incarnent la raison d’être FDJ sont les suivants :



Les engagements issus de la raison d’être FDJ ont été établis en cohérence avec les thématiques RSE mais s’inscrivent dans un cadre plus large. Un grand nombre d’actions découlant des engagements sont à retrouver dans chacune des thématiques RSE.

1.2 Gouvernance

La définition et la mise en œuvre de la politique RSE du Groupe s’appuient sur un cadre de gouvernance intégré au plus haut niveau de l’entreprise et garantissant sa diffusion large au sein de l’ensemble du Groupe.

Sur le plan opérationnel, des actions RSE prioritaires sont définies chaque année puis validées et suivies par les instances décisionnaires de l’entreprise : .

Le Comité RSE et Jeu responsable, comité spécialisé du conseil d'administration de l'entreprise, est en charge des missions suivantes :

- s'assurer de la promotion par le Groupe d'un modèle de jeu responsable qui promeut auprès du grand public une pratique modérée et encadrée du jeu d'argent et de hasard, de la conception des jeux à leur mise en vente ;
- examiner la politique en matière de RSE et, plus largement, traiter d'enjeux essentiels pour le modèle d'entreprise ;
- examiner l'articulation entre les démarches engagées et la démarche stratégique d'entreprise ; les processus de management de l'entreprise ; la mise en valeur des actifs essentiels de l'entreprise ;
- accompagner les actions et l'évolution de la politique de la Fondation d'entreprise ;
- se prononcer sur le plan d'actions en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs et favoriser une pratique raisonnable du jeu ;
- se prononcer sur le plan d'action en matière de lutte contre la fraude et le blanchiment transmis chaque année avant le 31 janvier à l'Autorité nationale des jeux (ANJ).

Il rend compte de ses travaux au conseil d'administration et peut par ailleurs être saisi de toute autre mission régulière ou ponctuelle que lui confie celui-ci. Il peut en outre suggérer au conseil de le saisir de tout point particulier lui apparaissant nécessaire ou pertinent.

Le Comité de direction Groupe, instance de direction interne, arrête le plan d'action jeu responsable soumis aux autorités de régulation pour approbation ainsi que le bilan des actions RSE de l'année écoulée et les priorités de l'année à venir. En tant que membres du Comité de Direction Groupe, la Directrice de la Communication & RSE et le Directeur RSE qui lui est rattaché animent ces discussions. L'intégration de la RSE au cœur de la stratégie et de la gouvernance de l'entreprise est également illustrée par la définition de critères RSE, liés notamment à la politique de jeu responsable, parmi les critères déterminant la part de rémunération variable des mandataires sociaux de l'entreprise.

La Direction RSE est en charge de mettre en œuvre les actions RSE dans l'ensemble du Groupe tout en garantissant leur cohérence. Dans le cadre de cette fonction, elle assure les tâches suivantes :

- préparer et animer les réunions du Comité RSE et Jeu responsable ;
- concevoir et porter le plan d'actions jeu responsable soumis chaque année à l'approbation des autorités de régulation et rendre compte de son exécution ;
- participer à la définition, à la mise en œuvre et à la coordination des actions menées ;
- établir les tableaux de bord de pilotage et de performance et les documents de reporting (déclaration de performance extra-financière, rapport intégré) ;
- communiquer à tous les acteurs internes et externes, la politique RSE de l'entreprise (enjeux, objectifs à atteindre et résultats obtenus).

1.3 La RSE, pilier du système de management intégré (SMI)

Depuis 2011, FDJ a mis en place un système de management intégré (SMI) lui permettant de disposer d'un cadre structurant participant à la déclinaison opérationnelle des axes stratégiques dans le respect des normes et standards. La RSE s'insère comme un des piliers du SMI de l'entreprise et permet l'opérationnalisation de la politique RSE. Les revues de macro-processus permettent d'acculturer les collaborateurs aux enjeux RSE et de faciliter le déploiement effectif des actions RSE au sein du Groupe dans le respect des normes et des standards.

2. Une ambition forte : être un acteur de référence en matière de RSE

2.1 Une performance reconnue du Groupe en matière RSE

Quatrième loterie au niveau mondial et principal acteur sur le marché des jeux de hasard et d'argent en France, FDJ entend être un acteur de référence en matière de RSE dans son secteur tant en France qu'au niveau international et mettre en œuvre les meilleurs standards en la matière.

L'engagement et la performance du groupe FDJ en la matière sont reconnus. En 2009, FDJ a ainsi été l'une des premières loteries d'Europe à obtenir la certification aux standards de Jeu Responsable de l'Association européenne des loteries (EL). L'audit de renouvellement de cette certification, réalisé par l'Afnor en novembre 2018 a confirmé le niveau de conformité maximal (100 %) maintenu par FDJ depuis 2012 ainsi que la certification niveau 4 (niveau maximal) auprès de la World Lottery Association (WLA). Fin 2020, FDJ a réalisé un audit partiel de cette certification pour vérifier le niveau d'avancement de ses actions et a de nouveau obtenu 100 % de conformité.

La performance du groupe FDJ est régulièrement évaluée par les agences de notations extra-financières.

FDJ a sollicité l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris qui a évalué la politique RSE du Groupe et lui a attribué la note A1+. FDJ se place ainsi parmi les 5 % des entreprises les mieux notées parmi plus de 4 900 entreprises analysées. La note ESG¹ de FDJ est de 70/100 soit un score nettement supérieur à la note moyenne des autres opérateurs du secteur des jeux d'argent évalués par Vigeo-Eiris. Cette notation révèle des niveaux de maturité élevés qui situent FDJ en position de leader sur la maîtrise des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, au sein du secteur des opérateurs de jeux d'argent en Europe et, plus largement, du secteur européen de l'hôtellerie et des loisirs.

En 2020, FDJ a été évaluée par ISS-Oekom et a reçu le statut d'excellence « Prime » accordé par l'agence. Le statut « Prime » est attribué aux entreprises dont la performance ESG est supérieure à celle du secteur, c'est-à-dire qu'elles remplissent des exigences de performance ambitieuses.

Pour la première année, FDJ s'est également soumise au questionnaire de Corporate Sustainability Assessment de SAM² comme plus de 7 300 entreprises dans le monde. Les résultats sont encourageants : FDJ se place parmi les 21 % des entreprises les plus responsables dans le secteur « Casinos & Gaming ».

FDJ a également obtenu la note de 82/100 lors du classement de Gaïa Rating³ réalisé en 2020. FDJ se classe 37^{ème} sur 390 entreprises évaluées en France et 16^{ème} sur 149 dans la catégorie « Services ».

Enfin, pour la troisième année consécutive FDJ s'est soumise, dans une démarche d'exemplarité envers ses fournisseurs, au système de notation RSE de l'organisme Ecovadis, qui associe acheteurs et fournisseurs pour accélérer le développement de relations durables et équilibrées. FDJ a obtenu la note de 70/100 (identique à 2019) la plaçant parmi les 5 % des entreprises mondiales les plus responsables⁴.

En 2017, FDJ a renouvelé son label Diversité, témoignage de l'engagement du groupe FDJ en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité dans le cadre

¹ Critères économiques, sociaux et de gouvernance.

² SAM est un gestionnaire d'actifs spécialisé dans les investissements « durables ». Il a été racheté en janvier 2020 par S&P Global Inc.

³ L'agence Ethifinance a mis en place son propre référentiel afin d'évaluer les performances ESG des petites et moyennes entreprises.

⁴ Environ 75 000 entreprises sont évaluées par Ecovadis.





de la gestion des ressources humaines. FDJ a également obtenu le label en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'Afnor.

2.2 Un cadre de référence en constant développement


Initiée en 2005, la politique RSE du groupe FDJ s'est renforcée au fil des ans, en intégrant notamment la norme Iso 26000 et ses principes fondateurs. Cette politique, soutenue et validée par la Direction générale de l'entreprise, est aujourd'hui déclinée dans tous les métiers et progressivement dans l'ensemble des filiales de l'entreprise.

Les dix-sept Objectifs du Développement Durable (ODD), définis par les Nations unies, constituent un cadre de référence international en matière de RSE, complémentaire à la norme Iso 26000. Pour mémoire, les cibles définies par les ODD à l'horizon 2030 répondent à trois objectifs généraux : éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

En s'appuyant sur les recommandations du SDG Compass⁵, FDJ a identifié les principaux ODD auxquels le Groupe contribue via ses actions RSE au regard des cent soixante-neuf cibles déclinant les ODD, et de la feuille de route définie par la France dans l'Agenda 2030 :

	<p>Objectif 8 : travail décent et croissance durable Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous.</p> <p>Cible 8.3 : promouvoir des politiques axées sur le développement qui [...] stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers. Cible 8.5 : d'ici à 2030, parvenir au plein-emploi productif, et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.</p>
	<p>Objectif 10 : réduction des inégalités Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.</p> <p>Cible 10.3 : assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière. Cible 10.4 : adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaires, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.</p>
	<p>Objectif 11 : villes et communautés durables Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.</p> <p>Cible 11.4 : renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial Cible 11.7a : favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, péri urbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.</p>
	<p>Objectif 12 : consommation et production responsables Établir des modes de consommation et de production durables.</p> <p>Cible 12.8 : d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.</p>

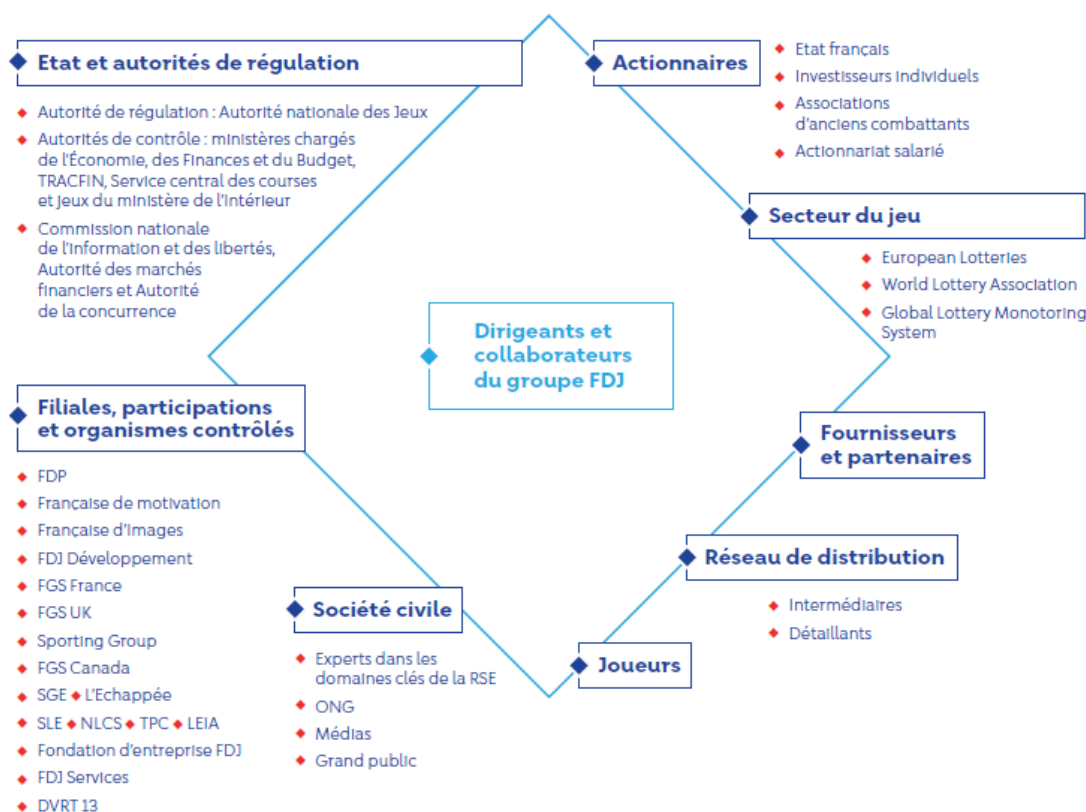
⁵ SDG (Sustainable Development Goals) Compass : guide méthodologique développé par le GRI et le UN Global Compact à destination des entreprises qui désirent contribuer à l'Agenda 2030 des Nations Unies.

	<p>Objectif 13 : lutte contre les changements climatiques Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.</p> <p>Cible 13.2 : incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale.</p>
	<p>Objectif 15 : vie terrestre Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.</p> <p>Cible 15.2 : d'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.</p>
	<p>Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</p> <p>Cible 16.5 : réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.</p> <p>Cible 16.6 : mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.</p>

3. Une politique RSE coconstruite avec les parties prenantes

3.1 Les parties prenantes

La politique RSE du groupe FDJ est construite et animée en lien avec ses parties prenantes internes (collaborateurs) et externes (joueurs, détaillants, fournisseurs, société civile, régulateurs et pouvoirs publics, etc.). Un dialogue nourri et approfondi permet d'enrichir les actions menées.



3.2 Une co-construction permanente

En ligne avec la méthodologie de l'iso 26000, le groupe FDJ s'est engagé dans un processus continu de consultation et de dialogue avec ses parties prenantes afin de prendre en compte leurs attentes en matière de RSE.

Cette co-construction de la politique RSE du Groupe s'incarne en particulier dans la création, depuis 2012, d'un Laboratoire sociétal. Ce dernier permet le dialogue et la co-construction entre les parties

prenantes et les différents métiers de FDJ. Les consultations sont organisées par une agence spécialisée agissant en tiers facilitateur. Une douzaine d'Organisations de la Société Civile (OSC) se penchent ainsi régulièrement avec des interlocuteurs FDJ sur des thématiques clés liées à la politique RSE et de jeu responsable de l'entreprise.

En 2020, dans le sillage de l'adoption de sa raison d'être, FDJ mis en place un Comité des Parties prenantes. Celui-ci répond à un double objectif : assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements issus de la raison d'être nouvellement adoptés, et permettre un dialogue à haut niveau entre la direction générale du Groupe et les principales parties prenantes, ainsi que des experts, sur des enjeux clés pour FDJ, réunies au sein d'une même instance. La composition du Comité des Parties prenantes intègre une grande diversité d'expertise et d'expérience afin de nourrir la mise en œuvre de ses engagements.

4. Une politique RSE construite autour de six axes

4.1 L'analyse des risques RSE du groupe FDJ

En application de la réglementation, le groupe FDJ a réalisé pour la première fois en 2018, une analyse des risques RSE. Dans ce cadre, l'entreprise a défini son univers de risques RSE, en s'appuyant notamment sur :

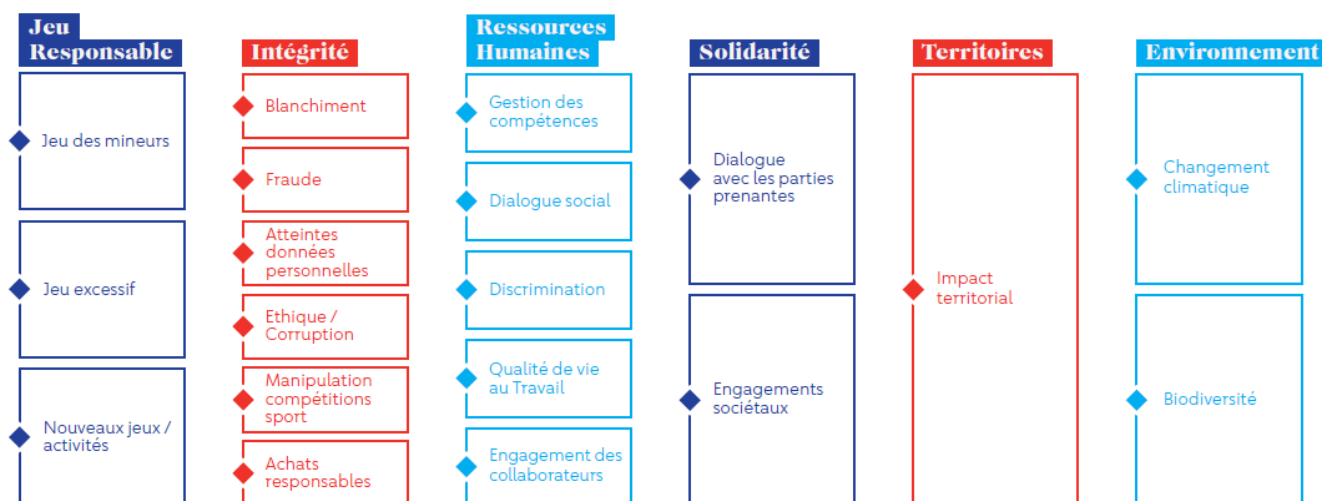
- L'analyse de matérialité RSE réalisée en 2017 ;
- Les enjeux extra-financiers propres à son secteur d'activité ;
- La cartographie annuelle des risques du Groupe ;
- Les thématiques présentées au chapitre II de l'article 2 du décret d'application⁶ (social, sociétal, environnemental, lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, et droits de l'homme) et au chapitre III de l'article 1 de l'ordonnance⁷.

L'évaluation des principaux risques RSE susceptibles d'affecter FDJ a été conduite selon une méthodologie d'identification et de hiérarchisation impliquant les parties prenantes internes, représentatives des différents métiers de l'entreprise. Cette méthodologie s'appuie sur des échelles d'évaluation des risques, adaptées à l'analyse de risques RSE (cohérentes avec les échelles d'évaluation utilisées au sein du groupe FDJ) ainsi que sur trois critères principaux : l'impact (en termes stratégique, financier, réputationnel et juridique), la plausibilité et le niveau de maîtrise estimé.

Cette analyse des risques RSE a fait l'objet d'une mise à jour en 2020 qui a conduit à enrichir l'univers de risques RSE qui intègre désormais dix-neuf risques principaux (contre dix-sept en 2018), articulés autour de six thématiques (jeu responsable, intégrité, ressources humaines, solidarité, territoires, environnement). Cette analyse a été réalisée en tenant compte de l'évolution du contexte interne et externe du Groupe autour des enjeux RSE. Les principaux risques RSE, reformulés sous forme d'enjeux, sont répartis au sein de six grandes thématiques et sont présentés dans le schéma ci-dessous :

6 Décret n° 2017-1265 du 9 août 2017

7 Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017



4.2 Les six thématiques RSE

4.2.1 Jeu responsable

FDJ intervient dans le secteur des jeux d'argent et de hasard, secteur réglementé au regard des risques spécifiques qu'il comporte, notamment en termes de préservation de l'ordre public et social.

Depuis 2012 et pour la troisième fois consécutive en 2018, FDJ s'est vu attribuer par l'Agence française de normalisation (Afnor) la note de 100 % de conformité dans le cadre de la certification triennale sur le jeu responsable prévue par l'Association européenne des loteries (The European Lotteries Association). Ce niveau maximal de certification conforte FDJ comme l'acteur français de référence en matière de jeu responsable dans le domaine des jeux d'argent et de hasard et comme l'un des leaders européens dans le secteur des loteries. Fin 2020, FDJ a réalisé un audit partiel de cette certification pour vérifier le niveau d'avancement de ses actions et a de nouveau obtenu 100 % de conformité.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables à ses activités de jeux de loterie et de paris sportifs, FDJ est tenue de soumettre chaque année, pour approbation, à l'Autorité nationale des jeux (ANJ), son « plan d'actions en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs, et de favoriser une pratique raisonnable du jeu ». Le plan d'actions jeu responsable de FDJ s'inscrit dans une dynamique d'amélioration et de renforcement continus des dispositifs mis en œuvre et tient compte des préoccupations exprimées par ses parties prenantes. L'ensemble de ces initiatives, qu'elles soient menées directement par FDJ ou via des partenariats, s'inscrit dans un cadre éthique fondé sur la reconnaissance, d'une part de la responsabilité de FDJ concernant la réduction des impacts négatifs potentiels liés à son activité et d'autre part, des limites de son rôle en matière de prévention, en tant qu'opérateur par rapport à celui des acteurs de santé publique.

Jeu des mineurs

FDJ est tenue en vertu de la loi de faire obstacle à la participation de mineurs, même émancipés, aux activités de jeu ou de pari qu'elle propose⁸. Ces dernières années, le cadre réglementaire s'est renforcé et les attentes des parties prenantes sont de plus en plus importantes. L'Ordonnance du 2 octobre 2019 prise en application de la loi Pacte renforce le régime des sanctions en cas de méconnaissance

⁸ L'article 139 de la loi Pacte précise qu'il est interdit de vendre ou d'offrir gratuitement à des mineurs des jeux d'argent et de hasard dans les points de vente autorisés à commercialiser des jeux de loterie et des jeux de paris sportifs.

des règles applicables au secteur des jeux d'argent et de hasard. Le Groupe réalise chaque année des efforts significatifs pour prévenir le jeu des mineurs et faciliter le refus de vente des détaillants.

Les actions menées pour lutter contre le jeu des mineurs couvrent trois domaines :

1) La formation et l'accompagnement des détaillants et de la force de vente

La prévention du jeu des mineurs est un axe central de la formation des détaillants et de la force de vente. FDJ forme et accompagne l'ensemble des acteurs commerciaux de façon permanente et suivie, en s'appuyant sur des dispositifs pérennes ou plus ponctuels liés notamment au calendrier des grands événements sportifs.

Le plan d'actions de lutte contre le jeu des mineurs lancé en 2020, inclut un volet important sur les actions de formation au refus de vente à mineurs. Celui-ci vise à adapter davantage les dispositifs en fonction des besoins et des spécificités des points de vente. Cette approche repose sur trois piliers :

- Différencier progressivement les actions et supports de formation, en fonction du profil de risque et de la segmentation des points de vente ;
- Renforcer l'autonomie des commerciaux dans le déploiement des actions de formation sur la base d'un cadrage défini au niveau central par l'entreprise ;
- Encourager les commerciaux à s'appuyer sur des ateliers / tables rondes mettant en avant les bonnes pratiques des détaillants sur le terrain.

2) L'information et la sensibilisation du grand public

Depuis de nombreuses années, la sensibilisation du public à l'interdiction du jeu des mineurs est un volet important de l'action de FDJ. Celle-ci se déploie sur plusieurs canaux de diffusion afin de maximiser la portée des messages diffusés.

L'élaboration des différentes actions d'information préventive s'inscrit dans le cadre d'un dialogue régulier avec l'ensemble de ses parties prenantes. Les échanges avec les experts en addictologie et les organisations sont organisés au sein du Laboratoire sociétal. Tout au long de l'année, de nombreux dispositifs d'information préventive sur le jeu des mineurs avec en particulier la diffusion de films préventifs accompagnant les campagnes publicitaires commerciales.

3) Le contrôle et l'évaluation de l'application de l'interdiction de vente de jeu aux mineurs

La vérification du respect par les détaillants de l'interdiction de vente des jeux aux mineurs s'appuie sur une équipe de douze inspecteurs contrôlant la mise en œuvre sur le terrain des obligations relatives au jeu responsable et, en particulier, celles portant sur la prévention du jeu des mineurs.

Pour rappel, depuis 2014, ces contrôles donnent lieu au versement d'un bonus de rémunération appelé « Bonus jeu responsable », lié au respect par les détaillants des différents critères de conformité, dont deux relatifs au jeu des mineurs (présence et mise en valeur dans les points de vente de l'affiche et du sticker rappelant l'interdiction du jeu des mineurs).

Depuis 2015, face à la persistance de la pratique du jeu des mineurs et de manière à renforcer l'impact de son dispositif d'évaluation, FDJ déploie une approche complémentaire de contrôle fondée sur des visites-mystère, le « testing mineurs ». Celles-ci mettent le détaillant en situation de vente face à des mineurs âgés de 16 et 18 ans. Ces derniers sont sélectionnés en partenariat avec la Sedap⁹ afin de prévenir tout risque lié à leur exposition à l'offre de jeu FDJ. Ce dispositif innovant s'inscrit dans une démarche pédagogique permettant d'évaluer l'efficacité des plans de formation sur la progression des détaillants et de leurs pratiques sur le refus de vente à mineur

Jeu excessif

Susceptibles de présenter un caractère addictif, les jeux d'argent et de hasard peuvent engendrer chez certains joueurs un risque de dépendance. De longue date, dans le cadre de son engagement en faveur d'un modèle de jeu qui se veut récréatif et responsable, le Groupe déploie d'importants efforts

⁹ Société d'entraide et d'action psychologique

destinés à prévenir les comportements excessifs voire addictifs de jeu. En application des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables, FDJ est tenue de mettre en place, après approbation préalable de l'Autorité nationale des jeux, un plan d'actions en vue précisément de prévenir le jeu excessif et de favoriser une pratique raisonnable du jeu.

La prévention des comportements excessifs de jeu et la détection et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité constituent le second axe majeur des actions menées par FDJ pour promouvoir un jeu responsable.

FDJ continue à renforcer ses actions en la matière selon six axes :

1) L'évaluation de l'offre de jeu et des actions publi-promotionnelles

L'évaluation de l'offre de jeux et des actions publi-promotionnelles s'inscrit dans le cadre d'un processus d'interactions entre les équipes marketing et jeu responsable de FDJ, mais aussi avec les parties prenantes. Les offres de jeux sont également contrôlées par le régulateur dans le cadre du régime d'autorisation préalable par l'Autorité nationale des jeux, à laquelle est soumis l'ensemble des jeux et paris sous droit exclusifs de FDJ.

Un processus spécifique pour les innovations du Groupe garantit la prise en compte opérationnelle des enjeux de prévention des comportements excessifs de jeu avec la mobilisation des équipes jeu responsable et grâce aux matrices d'analyse développées par FDJ en lien avec des experts. Un Comité d'Experts réunissant différents profils de professionnels – addictologie, psychiatrie, psychologie, sciences humaines – est consulté régulièrement sur l'évolution des offres de jeux, ainsi que sur de nouveaux services mis à la disposition des joueurs pour les aider à contrôler et à suivre leur pratique, tout au long de leur expérience de jeu, tels que : matrices d'évaluation des risques potentiels des projets de jeu (Serenigame), modérateurs de jeu, l'outil de détection des pratiques de jeu à risque.

2) L'accompagnement des joueurs et le suivi de leurs pratiques

FDJ met à la disposition de ses joueurs plusieurs outils de suivi et contrôle de leurs pratiques de jeu en ligne :

- *Playscan*™ évalue le niveau de risque associé à la pratique de chaque joueur en ligne.
- Des modérateurs de jeu permettent aux joueurs de se fixer des limites. Ces limites, qui concernent notamment les versements sur le compte des joueurs ou leurs mises, dont certaines sont obligatoires, permettent aux joueurs de réguler leurs pratiques de jeux.
- Au-delà de ces mesures, le joueur peut également s'autoexclure.

3) La formation des collaborateurs, des détaillants et de la force de vente

FDJ forme ses collaborateurs aux enjeux de la politique jeu responsable notamment à la prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs.

À l'image des dispositifs de formation prévus pour renforcer l'application de l'interdiction du jeu des mineurs, FDJ forment également ses détaillants ainsi que sa force de vente aux enjeux liés aux comportements de jeu excessif.

4) L'information préventive sur les risques liés aux comportements excessifs de jeu

Dans la continuité de la première campagne d'information préventive dédiée au jeu responsable diffusée en TV en 2019, FDJ a poursuivi et renforcé ses actions en matière d'information préventive. Pour rappel, les spots ont pour objectif d'informer les clients de FDJ de l'existence d'outils de prévention du jeu excessif et de leur donner des conseils de bonnes pratiques de jeu. Chacun met en avant un message spécifique. La diffusion de ces campagnes s'inscrit dans le cadre de la politique de communication jeu responsable décidée par le groupe FDJ en 2019. Elle comporte l'engagement de consacrer 10 % de son budget global d'achats d'espaces télévisés aux communications sur le jeu responsable, avec un accent sur la prévention du jeu des mineurs.

5) La détection et l'orientation des personnes en situation de vulnérabilité

Depuis plusieurs années, le Groupe développe des dispositifs destinés à identifier, puis orienter les personnes en situation de vulnérabilité. Ces actions reposent sur un système de détection et de gestion des situations à risque, nécessitant la formation des collaborateurs et des détaillants.

Afin de détecter et gérer les situations atypiques et de risques potentiels, des instances collégiales composées de représentants des différents métiers impliqués (dont l'équipe interne jeu responsable) se réunissent pour traiter les signalements concernant les détaillants et les joueurs. Ces actions visent à orienter les personnes en situation de vulnérabilité vers des structures d'accompagnement des joueurs (SOS Joueurs, etc.) ou des acteurs du monde sanitaire et social au niveau local tel que le Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). FDJ met à disposition de ses joueurs via ses sites, les coordonnées de lignes d'écoute et de structures d'accompagnement référentes sur le jeu problématique, qui proposent des espaces d'information spécialisés, comme le portail internet Addict'Aide développé par le Fonds Actions Addiction.

La conception et la mise en œuvre de ces différentes mesures et dispositifs s'appuient sur une politique de partenariats dans le domaine de la recherche et de la prévention qui nourrit le Plan d'action jeu responsable (PAJR). Cette politique contribue à renforcer les expertises et la diffusion des connaissances dans les domaines du jeu et de l'addictologie. Elle s'inspire des orientations du plan de mobilisation contre les addictions de la Mildeca¹⁰ 2018-2022. Elle repose sur trois principaux axes :

1. Les lignes d'écoute pour les joueurs en situation de vulnérabilité ;
2. La recherche en addictologie et en sciences humaines et sociales ;
3. Les actions et expérimentations en prévention et en Réduction des risques et des dommages (RdRD).

6) L'accompagnement des grands gagnants

FDJ propose aux gagnants à partir d'un million d'euros de bénéficier d'un programme d'accompagnement complet qui comprend un accueil individuel et sur-mesure au moment du paiement. Il est suivi d'un accompagnement collectif (gratuit et à la carte) sous la forme d'ateliers et ce pour une durée de cinq ans. L'accompagnement a pour but de prendre en compte les impacts du gain dans la vie des nouveaux millionnaires, notamment au niveau de la gestion financière et émotionnelle. Ces sessions leur permettent de s'informer, de s'exprimer et de partager leurs expériences. Ce programme, coconstruit avec les gagnants, a évolué au fil des ans au gré, notamment, des évolutions sociétales.

Plus généralement, FDJ est l'une des rares loteries au monde à proposer à ses grands gagnants un dispositif d'accompagnement aussi vaste.

Cette démarche d'accompagnement des grands gagnants permet à FDJ de mieux connaître ses clients et leurs pratiques de jeu. Lorsque l'entreprise identifie un risque de comportement excessif de jeu chez un grand gagnant, la remise du gain est l'occasion d'une sensibilisation aux risques supplémentaires liés à sa nouvelle situation financière. Dans ce cas, un membre de l'équipe jeu responsable peut être présent lors de la remise du gain.

Nouveaux jeux, nouvelles activités

Le groupe FDJ veille à ce que sa stratégie de développement s'effectue dans la droite ligne de son modèle responsable.

¹⁰ Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

La politique de jeu responsable de FDJ s'applique à tous les stades de l'activité. Avant, pendant et après la commercialisation d'un jeu, des dispositifs adaptés accompagnent le développement et la commercialisation de l'offre pour promouvoir une pratique récréative. Un processus spécifique garantit ainsi au niveau opérationnel la prise en compte des enjeux de prévention des comportements excessifs de jeu dans le cadre des innovations produites par l'entreprise. Une phase d'expérimentation est également prévue pour les nouvelles offres pour identifier leur impact sur le comportement des joueurs, d'identifier et envisager d'éventuelles évolutions à apporter au jeu pour favoriser des pratiques récréatives.

Au stade de la conception d'un nouveau jeu et/ou d'une innovation dans la mécanique d'un jeu existant, le niveau d'attractivité des offres de jeux fait l'objet d'une évaluation par des matrices d'analyse développées par FDJ avec des experts. Trois matrices sont utilisées :

- Une matrice générique permettant d'évaluer l'ensemble des jeux de hasard et d'argent commercialisés par FDJ (matrice Serenigame universelle développée en 2012) ;
- Une matrice dédiée à l'évaluation des jeux de grattage (Serenigame grattage) mise en service en 2018 ;
- Une matrice dédiée à l'évaluation de l'offre de paris sportifs (Serenisport) déployée en 2019.

4.2.2 Intégrité

FDJ est pleinement engagée dans la réduction des risques relatifs à l'intégrité de son activité, de manière à être exemplaire et de renforcer la confiance dans son modèle de jeu. Pour ce faire, elle déploie et assure le respect de règles et procédures partagées avec ses parties prenantes.

Lutter contre la fraude sur les jeux

En tant qu'opérateur de jeux d'argent et de hasard, FDJ est exposée à divers risques de fraudes susceptibles de se manifester à différentes étapes du processus de commercialisation des jeux d'argent. La lutte contre la fraude fait partie des objectifs fondamentaux assignés à FDJ dans le cadre de son rôle d'opérateur. Un cahier des charges recense les mesures à respecter. En 2020, l'entreprise a renforcé son plan d'actions pour lutter contre la fraude. Le dispositif de lutte contre la fraude aux jeux repose sur trois axes : anticiper, surveiller et contrôler.

Anticiper

L'ensemble des projets de l'entreprise, relatifs aux produits, infrastructures, systèmes, modes opératoires, les règlements, les publications font l'objet d'une analyse en amont menée par la direction de la Sécurité afin d'identifier les risques de fraude dès la conception du projet.

Dans le cadre de la commercialisation de l'ensemble des jeux, FDJ a adopté une démarche basée sur une analyse de risques qui se fonde sur :

- La prise en compte d'éventuelles vulnérabilités, notamment des risques inhérents à chaque gamme de produits ou chaque processus ;
- La connaissance et l'analyse des menaces liées aux acteurs, aux modes de commercialisation et canaux de distributions, aux contextes d'intervention ;
- Le recensement des scénarios de fraude sur les jeux.

La mise en œuvre de ce dispositif permet de contrôler que les scénarios déjà identifiés sont circonscrits ou maîtrisés et d'analyser les nouveaux scénarios de risque liés au projet.

Surveiller

FDJ a mis en place des indicateurs dont l'objectif est de permettre la surveillance en temps réel des activités de jeu. Le système de détection des fraudes en temps réel permet d'alerter, d'identifier les circonstances et les modalités de la fraude et de déclencher les actions qui permettent d'y mettre un terme.

Contrôler

En complément de la surveillance en temps réel, des contrôles en temps différé sont réalisés : il s'agit de croiser un ensemble de données qui permettront de mettre en évidence des situations atypiques qui seront investiguées afin de pouvoir caractériser la fraude.

Le traitement d'une fraude ou tentative de fraude sur les jeux s'inscrit autour de trois principes.

- Principe de précaution : dès la mise en évidence de situations laissant supposer un risque de fraude ou la commission d'un acte de fraude sur les jeux, des mesures conservatoires sont appliquées : suspension de la possibilité de vendre des jeux ou de payer des gains, blocage de comptes joueur, retrait d'une offre...
- Principe de coopération avec les autorités : toute situation de fraude avérée fait l'objet d'un dépôt de plainte auprès des services compétents.
- Principe de responsabilisation des acteurs : le contrat qui lie FDJ et ses détaillants prévoit le respect des procédures et supports de formation et est assorti d'une échelle de sanctions applicables en cas de manquements. En cas de fraude mise en évidence, la résiliation du contrat est prévue. En outre, un bonus jeu responsable de 0,2 % est attribué au détaillant qui respecte les mesures de transparence et les mesures comportementales qui permettent de se prémunir du risque de fraude sur les jeux et de sécuriser la relation entre le détaillant et le client.

Lutter contre le blanchiment

Les risques de blanchiment sont inhérents à l'exploitation des jeux d'argent et de hasard, qui comptent parmi les professions non-financières assujetties au régime des obligations anti-blanchiment édicté par le code monétaire et financier. Les enjeux liés à la lutte contre l'utilisation des services et produits de FDJ à des fins de blanchiment sont cruciaux dans un environnement légal et réglementaire en constante évolution et toujours plus exigeant. Outre le respect des obligations réglementaires fortes auxquelles elle est soumise au titre de la lutte contre le blanchiment, FDJ s'attache à maintenir un environnement de jeu intègre en luttant activement contre les circuits criminels.

Les risques de blanchiment peuvent être accrus s'agissant de l'activité en points de vente en raison de l'anonymat des parieurs et de la circulation encore importante des paiements en espèces. Dans ce contexte, les paris sportifs, parce qu'ils relèvent du jeu d'expertise, s'avèrent particulièrement exposés aux risques de blanchiment par le jeu.

Ainsi, FDJ a mis en place un dispositif de Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT), fondé sur une approche par les risques adaptée à son activité, sa clientèle, ses produits, ses opérations, ses implantations, et aux canaux de distributions utilisés. Chaque année, elle soumet pour approbation à l'Autorité nationale des jeux son plan d'actions pour l'année suivante dans ce domaine.

La mise en œuvre de ce dispositif est placée sous la responsabilité de la direction de la Sécurité dont les missions s'organisent autour de trois axes : la prévention, la surveillance et le contrôle. Au niveau opérationnel, l'organisation veille à prévenir ou à contrôler les éléments potentiellement suspects

(appelés aussi « atypismes ») détectés dans le cadre des transactions et de jeu, en particulier en points de vente.

Les missions de FDJ s'organisent autour de trois axes :

- La prévention :

Sur le volet préventif, une évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme intervient dès la conception des jeux et dès la mise en place de nouveaux services afin de prévoir, de réduire ou d'éliminer les risques identifiés en amont.

La formation et la responsabilisation des collaborateurs et des détaillants constituent également une des clés de la prévention des risques. Pour apprécier le niveau de sensibilisation des détaillants, en 2020, FDJ a réalisé pour la deuxième année consécutive un baromètre portant sur la connaissance des risques de blanchiment et les obligations afférentes auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 détaillants. Au total, 69 % des détaillants ont une bonne connaissance du sujet (contre 67 % en 2019).

- La surveillance :

Le cadre légal et réglementaire impose aux établissements de jeux de hasard et d'argent la mise en œuvre d'un système de surveillance de leurs opérations fondé notamment sur la connaissance des clients et la détection d'opérations suspectes.

Depuis 2018, FDJ a mis en place *Safergame*, outil relié à son site central, permettant de détecter les situations atypiques pouvant correspondre à des faits de blanchiment en points de vente.

Concernant plus particulièrement les paris sportifs, FDJ améliore de manière continue ses moyens de détection et de traitement de situations suspectes. Elle a mis en place un système de surveillance permanent des prises de paris. En cas d'atypisme, une alerte est remontée en temps réel et peut donner lieu à une analyse approfondie pour clarifier les circonstances et identifier les parties en présence. Ce dispositif de vigilance prévoit la réalisation d'examen renforcés qui permettent d'évaluer le risque de blanchiment et de répondre, en cas de soupçon, à l'obligation de déclaration à Tracfin, service de renseignements et actions contre les circuits financiers clandestins. En 2020, le Groupe a procédé à 252 déclarations de soupçons (contre 158 en 2019).

- Le contrôle :

Les examens renforcés réalisés au titre de la surveillance peuvent découler sur des inspections en points de vente. Ces contrôles sur place permettent d'apporter des éléments de contextualisation aidant souvent à qualifier le soupçon de blanchiment. D'autre part, les inspections *in situ* donnent la possibilité d'évaluer le respect par le détaillant des obligations réglementaires ou des dispositions contractuelles qui le concernent.

Assurer la protection des données personnelles

Le Règlement européen 2016/679 sur la protection des données personnelles (dit « RGPD ») entré en application le 25 mai 2018 pose les grands principes et exigences de la protection des données personnelles en Europe, tels que la transparence, l'intégrité, la confidentialité des traitements effectués par les responsables de traitement, ainsi que la possibilité pour les personnes concernées d'exercer de nouveaux droits sur leurs données à caractère personnel.

Le développement de la connaissance client de manière à mieux répondre à leurs besoins est un angle important de la stratégie du groupe FDJ, et nécessite la collecte et l'exploitation d'un nombre croissant de données.

FDJ s'inspire des meilleures pratiques du marché et met en œuvre de nombreux moyens, en vue d'assurer dans le cadre de son activité la sécurité et la confidentialité de toutes les données du Groupe, notamment les données à caractère personnel, face à de potentiels incidents de sécurité.

La protection des données, notamment celles à caractère personnel, est un des piliers de la stratégie de sécurité des SI identifiés dans la Politique Groupe de Sécurité des Systèmes d'Information. Cette stratégie comprend en particulier la protection des données des joueurs, des détaillants, des collaborateurs et des candidats.

FDJ a mis en œuvre et fait certifier Iso 27001 son système de management de la sécurité de l'information (SMSI) depuis 2008. Dans le cadre de ce SMSI les équipes Sécurité et systèmes d'information (SI) effectuent plusieurs analyses de risques ayant notamment pour objectif de vérifier l'adéquation des mesures de protection des données avec les besoins des métiers et les exigences la Politique Groupe de sécurité des systèmes d'information (PGSSI). La protection des données, notamment celles à caractère personnel, est l'un des piliers de la stratégie de sécurité des SI identifiés dans cette politique. Que ces données soient celles de clients, détaillants, collaborateurs ou candidats. La politique de protection des données à caractère personnel détaille plus précisément les exigences de FDJ vis-à-vis de la protection de ces données.

Promouvoir une gestion d'entreprise éthique et lutter contre la corruption

Le groupe FDJ est assujéti à la loi Sapin II et doit, à ce titre, mettre en œuvre un programme de prévention et de lutte contre la corruption et le trafic d'influence.

L'impact que d'éventuels actes de corruption pourraient représenter pour le Groupe, ne se limite pas aux sanctions en cas de non-conformité aux lois, mais comporte aussi des conséquences sur le plan de la réputation et de la confiance des clients, actionnaires, investisseurs, partenaires et collaborateurs.

Dispositif éthique

Dans ses activités, et conformément à ce qui est énoncé dans sa charte éthique, le groupe FDJ respecte les principes éthiques fondamentaux que sont la conformité aux lois et aux règlements, le partage de la culture d'intégrité, le respect des collaborateurs et des parties prenantes, et l'engagement d'un dialogue constructif avec la société civile.

La charte éthique est complétée par un code de conduite anticorruption qui définit et illustre les types de comportements à proscrire comme étant susceptibles de caractériser des atteintes à la probité, décrit les situations à risque et les règles à suivre pour être en conformité avec le principe de « tolérance zéro » vis-à-vis de tout acte de corruption. La charte éthique et le code de conduite anticorruption, annexés au règlement intérieur, ont fait l'objet d'une diffusion à l'ensemble des collaborateurs et sont en permanence accessibles.

La Charte éthique est aussi mise à disposition du public sur le site Internet du Groupe.

Des procédures complètent le code de conduite anticorruption et sont mises à disposition des collaborateurs. Elles concernent :

- Une procédure relative aux cadeaux et invitations ;
- Une procédure de prévention, déclaration et gestion des liens d'intérêts ;
- Un dispositif d'alerte professionnelle ;
- Une procédure d'évaluation des tiers.

Prévention de la corruption

FDJ s'attache à poursuivre les efforts d'acculturation et mise en œuvre du programme de lutte contre la corruption dont le groupe FDJ s'est doté via la poursuite des activités de mise en application des règles et des procédures du Groupe et l'accompagnement continu des collaborateurs (campagnes de communication, formations en physique et en ligne, accompagnement des métiers par l'équipe en charge de la conformité anticorruption). A fin 2020, 39 % des collaborateurs sont formés à l'éthique et l'anticorruption soit 960 personnes au total. En 2020, FDJ a renforcé son programme de formation à

l'anticorruption, en continuant les sessions de formation en présentiel et en lançant un module de e-learning obligatoire pour tous les collaborateurs du Groupe début décembre. Ce dernier a permis de former rapidement un grand nombre de collaborateurs au dispositif anticorruption.

Conformément aux dispositions de la loi Sapin II, le programme de lutte contre la corruption et le trafic d'influence s'articule autour de huit piliers : le code de conduite anti-corruption ; le dispositif d'alerte interne ; la cartographie des risques de corruption ; la procédure d'évaluation de la situation des clients et fournisseurs ; la procédures de contrôles comptables ; la formation aux risques de corruption et trafic d'influence ; le régime disciplinaire face aux risques de corruption et le dispositif de contrôle et d'évaluation interne.

Avec des efforts continus de sensibilisation et de formation des collaborateurs, le groupe FDJ s'attache à promouvoir les comportements responsables et transparents, indispensables au maintien durable d'une culture éthique.

Politique fiscale responsable

Concernant la lutte contre l'évasion fiscale, FDJ a fait de la transparence et la conformité fiscale les priorités de sa politique fiscale. Le Groupe veille à respecter l'ensemble des règles et lois fiscales applicables dans tous les pays où il exerce son activité. En particulier, toutes les déclarations fiscales requises par la loi ou les règlements sont déposés et toutes les taxes et prélèvements sont payés en conséquence.

Concernant les transactions transfrontalières, FDJ se conforme à la norme de l'OCDE et veille à ce que les politiques de prix de transfert mises en œuvre au sein de la société respectent le principe « de pleine concurrence ».

L'une des missions du département fiscal est de définir les politiques de prix de transfert applicables au sein du Groupe et de s'assurer de leur bonne application. Pour éviter des transferts artificiels de bénéfices, le Groupe applique le principe dit « de pleine concurrence », qui vise à ce que le prix d'une transaction réalisée au sein d'un groupe international soit fixé comme si la transaction avait lieu entre parties indépendantes.

Lutte contre les pratiques anticoncurrentielles

FDJ exerce aussi bien des activités sous droits exclusifs (loterie en ligne, loterie en points de vente, paris sportifs en points de vente) que des activités en concurrence (paris sportifs en ligne) sur le secteur des jeux d'argent traditionnels. Ces dernières années, le Groupe a diversifié ses activités et lancé des initiatives sur de nouveaux marchés concurrentiels et/ou en développement, notamment sur le eSport, les jeux de divertissement en ligne et la fourniture de services aux opérateurs internationaux de paris sportifs. Compte tenu de la position monopolistique sur la grande majorité de ses activités, cette dualité d'activités implique des risques plus importants au regard du droit de la concurrence, notamment sur le plan des abus de position dominante.

En 2019, FDJ a élaboré un guide à destination des collaborateurs pour prévenir les risques de non-conformité au droit de la concurrence qui identifie les situations à risques pour l'entreprise, ainsi qu'un ensemble de bonnes pratiques permettant d'éviter toute infraction au droit de la concurrence.

Intégrité de l'équipe cycliste Groupama-FDJ

En étroite coordination avec ses partenaires et parties prenantes, FDJ participe depuis de nombreuses années à la lutte contre la corruption dans le sport en partageant les informations dont elle dispose, en particulier par la surveillance de paris sportifs atypiques en France et à l'international, et en menant de nombreuses actions de prévention auprès des acteurs du sport français.

Illustration de son engagement en matière de partenariat sportif, le Groupe a fait le choix d'investir dans le sponsoring cycliste dès 1997. Depuis, l'équipe cycliste devenue Groupama-FDJ en 2018, est impliquée et reconnue pour sa mobilisation dans la lutte antidopage. Cette posture de sponsor responsable se concrétise par une forte sensibilisation des coureurs et de leur encadrement au respect de l'éthique et de l'intégrité (tolérance zéro envers le dopage).

Enfin, FDJ est l'un des membres fondateurs du Mouvement pour un cyclisme crédible (MPCC), dont le but est de défendre un cyclisme propre, les notions de transparence, de responsabilité et de mobilisation de ses adhérents. FDJ y anime la section des sponsors et a été à l'initiative de la Charte des Sponsors, qui spécifie que ces derniers s'engagent à ne pas faire pression sur les résultats sportifs. L'Équipe cycliste Groupama-FDJ a été la première à compter dans ses rangs 100 % de ses coureurs adhérents à titre individuel au MPCC, tout comme l'équipe Continentale et l'équipe féminine FDJ-Nouvelle Aquitaine-Futuroscope, dont le groupe FDJ est sponsor depuis 2017.

➔ Charte éthique à retrouver sur le site www.groupefdj.com

Lutter contre la manipulation des compétitions sportives

Dans le cadre des activités du Groupe en lien avec le monde du sport (offre de paris sportifs et partenariats sponsoring sportif), le Groupe est exposé de manière directe aux affaires de manipulation de compétitions sportives. Ces manipulations sont susceptibles de porter atteinte à la confiance dans les compétitions sportives et dans l'intégrité des paris réalisés, et justifient une forte mobilisation de FDJ.

Suite à la crise sanitaire, l'arrêt prolongé suivi de la reprise progressive des compétitions sportives ont fragilisé l'ensemble du mouvement sportif tant à l'échelle nationale que mondiale. Cette situation a fortement accru les risques de manipulations sportives, sous l'influence des réseaux criminels. Ainsi, en juillet 2020, Interpol, le Comité international Olympique et l'Office des Nations unies contre les Drogues et le Crime ont conjointement publié un rapport pour alerter sur ce phénomène inquiétant, afin de développer la prévention et d'inciter le monde du sport à assurer une surveillance efficace et l'intégrité de leurs compétitions.

Le groupe FDJ est fortement mobilisé dans cette lutte contre les manipulations de compétitions sportives dans le monde, souvent liées à des paris frauduleux. Le décret n° 2019-1060 du 17 octobre 2019 conforte d'ailleurs les missions confiées par l'État à FDJ, en ce qui concerne la mise en place des outils nécessaires à la détection d'atypismes dans les prises de paris, de programmes de prévention auprès des acteurs du sport, ainsi que la participation de FDJ en tant que membre de la Plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives.

Aux côtés des associations de loteries européennes et mondiales, le Groupe est acteur de la coopération nationale et internationale avec le mouvement sportif et les autorités publiques pour améliorer l'efficacité des politiques de lutte pour l'intégrité du sport.

Prévention

Un large plan de promotion de l'intégrité des compétitions est mené sur plusieurs fronts. Le Groupe réalise en interne des actions de sensibilisation et de formation pour lutter contre les manipulations sportives, grâce à une communication régulière auprès de l'ensemble des collaborateurs, et une formation spécifique à l'attention des collaborateurs travaillant directement ou indirectement sur les paris sportifs.

En 2020, FDJ a de nouveau intégré un volet relatif à la prévention de l'intégrité du sport dans tous ses partenariats sportifs, tels que ceux avec l'Olympique Lyonnais et l'Olympique de Marseille.

En 2019 et 2020, le Groupe a été un contributeur clé, au sein de la plateforme nationale, sur un projet de système digital multisport français de remontée de signalements de soupçons de manipulations, dénommé projet « Signale ! ». L'outil, cofinancé entre autres par le ministère des Sports et le CNOSF¹¹, sera mis à disposition des acteurs du sport français avant les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi Pacte et du nouveau cadre de régulation publié en 2019, la modification du Code du sport autorise FDJ à contrôler le respect de l'interdiction de parier en points de vente faite aux acteurs du sport, en coopération avec les fédérations qui en feront la demande (ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019).

Surveillance

En 2020, FDJ a mis en place une nouvelle organisation du contrôle de son activité de paris sportifs qui permet d'élargir sa capacité de contrôles des atypismes avec, notamment, un service de gestion des risques de *trading* au sein de la *Business Unit* Paris Sportifs. Ce dernier permet de développer encore la synergie entre la *Business Unit*, le service de surveillance des paris sportifs et le service intégrité du sport.

Membre du comité exécutif du « Global Lottery Monitoring System » (GLMS), association de loteries mondiales qui mettent en commun leurs données de surveillance des paris sportifs, FDJ au renforcement de l'efficacité de la surveillance des compétitions internationales au service de l'intégrité du sport. En juillet 2020, GLMS a installé un nouveau centre de surveillance au Canada, qui complète ceux de Hong-Kong et du Danemark pour offrir ainsi un suivi 24h/24 et 7j/7 à l'ensemble de ses membres¹², comme à ses partenaires du mouvement sportif international et des autorités publiques.

Coopération

En France, FDJ participe depuis 2020 au projet de création d'un référentiel pour l'intégrité du sport lancé par le ministère des Sports et piloté par l'Afnor dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024. Trois cadres référentiels seront ainsi développés pour normaliser l'intégrité des organisations, l'intégrité des compétitions et l'intégrité des acteurs du sport. Ce projet permettra ensuite de travailler à une norme Iso.

A l'international, sur la période 2018-2020, FDJ a poursuivi sa contribution financière et humaine au projet KCOOS+ (*Keep crime out of sport +*) du Conseil de l'Europe. Le projet KCOOS+ aide à la mise en œuvre de la convention internationale sur la manipulation des compétitions sportives, dite Convention de Macolin, visant à améliorer et harmoniser les réglementations et les pratiques internationales de lutte contre la manipulation des compétitions.

FDJ est également partie prenante du Groupe de Copenhague, piloté par le Conseil de l'Europe, qui comprend une trentaine de plateformes nationales, et qui vise à aider à la coopération opérationnelle entre les plateformes existantes comme à assister la création de nouvelles plateformes nationales. Le Groupe de Copenhague travaille ainsi concrètement à la mise en œuvre des termes de la Convention de Macolin.

Favoriser les achats responsables

Dans le cadre de ses activités et de ses relations commerciales, FDJ promeut des pratiques commerciales responsables et lutte contre les pratiques non éthiques (violations des droits humains, atteintes à l'environnement, délais de paiement excessifs, niveau de dépendance trop élevé) de ses fournisseurs et de ses partenaires.

¹¹ Comité national Olympique et sportif français.

¹² Liste des membres à retrouver sur : <https://glms-sport.org/glms-members>

Le Groupe s'attache à construire une relation durable et équilibrée avec ses fournisseurs afin d'assurer la pérennité et l'équité au sein de sa chaîne de valeur. Ainsi, depuis 2014, FDJ est signataire de la Charte Relations fournisseurs responsables, de la Médiation inter-entreprises dont le but de sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux des achats responsables, et à la qualité des relations clients-fournisseurs. Dans le cadre d'une amélioration continue des pratiques d'achats, FDJ vise l'obtention du label « Relations fournisseurs & achats responsables » (RFAR), décerné par la Médiation des entreprises. Ce label s'inscrit dans le prolongement des principes définis dans la Charte et vise à distinguer les entreprises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs.

La politique Achats, alignée selon le plan stratégique 2020-2025 se décline autour de quatre piliers : la performance économique, la relation fournisseurs, l'achat responsable et le capital humain ; elle est au service de quatre leviers au développement : le service aux métiers, l'innovation, le développement international et la maîtrise des risques.

Dans une approche d'accompagnement et d'amélioration continue, FDJ a mis en place une segmentation de ses fournisseurs, qui lui permet d'adapter son pilotage aux enjeux prioritaires des métiers et aux enjeux de performance et d'innovation. La dimension RSE est intégrée dans le pilotage des fournisseurs notamment par le biais des évaluations de performance RSE réalisées par Ecovadis, et par l'augmentation de la pondération du critère RSE à un minimum de 8 %, quand cela est possible, dans les grilles d'évaluations des offres.

FDJ souhaite engager ses fournisseurs dans une démarche de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'initiative Science Based Targets (voir paragraphe « Environnement »).

A l'horizon 2025, FDJ vise l'objectif « zéro défaut de paiement » concernant la facturation de ses fournisseurs pour assurer leur pérennité financière.

La crise sanitaire a fragilisé de nombreux acteurs économiques et notamment certains fournisseurs et prestataires du Groupe. Ainsi, la crise sanitaire a été l'occasion de développer la gestion de la relation avec les fournisseurs en arrêt d'activité sous l'angle de la médiation. Un groupe de travail dédié a été constitué pour animer la cellule de médiation fournisseurs, regroupant les directions Achats, Finance, Juridique et le médiateur FDJ. Cette équipe pluridisciplinaire et transverse se réunit hebdomadairement. Cette cellule respecte le processus de traitement des demandes spécifiques pour les fournisseurs et les partenaires ayant des problèmes de trésorerie, qui a été diffusé en mars 2020 à l'ensemble du groupe FDJ.

Cette initiative est pérennisée et permet de contribuer à la dimension responsable de l'acte d'achat. FDJ a également partagé cette procédure exceptionnelle de gestion de crise avec la Médiation Inter-Entreprises du ministère de l'Economie et des Finances.

FDJ contribue, par ses achats au dynamisme économique, social et sociétal de ses territoires avec plus de 85 % des achats en valeur réalisés en France près de 60 % réalisés auprès de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Le groupe FDJ s'engage à soutenir les achats auprès du secteur adapté et protégé. A l'horizon 2025, le Groupe a pour ambition de continuer à augmenter les achats réalisés auprès du secteur adapté et protégé. Depuis juillet 2020, FDJ a rejoint l'association Pas@Pas (promotion du développement des achats solidaires) pour l'aider dans le *sourcing* d'entreprises du secteur protégé et adapté (mise à disposition d'un annuaire des EA, Esat et Travailleurs indépendants handicapés).

➔ Politique achats à retrouver sur www.groupefdj.com

4.2.3 Ressources humaines

Porteur des valeurs d'équité et de responsabilité, le groupe FDJ agit depuis de nombreuses années afin d'être un acteur exemplaire et pionnier en matière d'innovation sociale. Offrir les mêmes chances d'épanouissement et de réussite professionnelle à tous les collaborateurs, en s'appuyant sur la richesse et la diversité de leurs profils, est un engagement prioritaire. Le groupe FDJ veille à développer la qualité de vie au travail et l'employabilité grâce à une politique de gestion des ressources humaines ambitieuse et inclusive.

Garantir une bonne gestion des compétences

Dans un environnement concurrentiel et en profonde mutation, disposer d'équipes engagées ainsi que des meilleures expertises est indispensable au développement des activités du Groupe et à l'atteinte de ses objectifs de performance.

Du fait des rapides évolutions technologiques et sociétales, il est plus que jamais nécessaire d'anticiper les métiers de demain. La démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), développée par FDJ depuis plus de dix ans, vise à garantir l'adéquation entre les compétences des collaborateurs et les compétences nécessaires à la réalisation de sa stratégie. L'ensemble de ces actions contribue à la mise en œuvre de la stratégie en matière de poursuite de la numérisation de son offre de loterie et paris sportifs en ligne notamment.

FDJ actualise en permanence sa démarche de GPEC en identifiant avec les métiers les besoins en compétences à court et moyen termes et en déployant les leviers de développement RH nécessaires. La politique de formation, par le développement des compétences des collaborateurs, est également un levier majeur de mise en œuvre des priorités stratégiques. Chaque année, le Groupe consacre une part importante de son budget pour former ses collaborateurs.

Promouvoir un dialogue social constructif

Développer et entretenir un dialogue social de qualité sont des éléments essentiels de la politique de performance durable poursuivie par l'entreprise.

Tous les projets impactant le fonctionnement général de l'entreprise sont régulièrement présentés et discutés au sein de ces instances représentatives du personnel.

Dans ce cadre, chaque entité du Groupe s'appuie sur les instances représentatives du personnel en fonction de sa configuration. Ces instances sont, pour la plupart, réunies une fois par mois. Un Comité de Groupe, au sein duquel la majorité des entités du Groupe est représentée par des collaborateurs élus, se réunit également trois fois par an. Tous les projets impactant le fonctionnement général de l'entreprise sont régulièrement présentés et discutés au sein de ces instances.

Ainsi, au niveau de FDJ SA, la Direction réunit tous les 15 jours ses trois organisations syndicales (CGT-FO, CFE-CGC, UNSA) pour négocier des accords contribuant à garantir un haut niveau de dialogue social. C'est ainsi qu'ont été signés des accords sur le droit à la déconnexion, l'égalité professionnelle, les salaires et le temps de travail.

Renforcer la diversité et l'égalité professionnelle

Le Groupe se mobilise depuis de nombreuses années afin de lutter contre les discriminations, et d'œuvrer en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances. Cet engagement répond à la conviction que la diversité et la cohésion sociale constituent une richesse et un levier d'engagement des collaborateurs et de performance durable.

Depuis 2010, FDJ déploie une politique ambitieuse qui s'articule autour de quatre piliers : l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, l'insertion des personnes en situation de handicap,

l'intergénération et la diversité des origines sociales. La politique de diversité et les actions associées sont présentées, chaque année, devant le Comité de direction Groupe et le conseil d'administration.

En 2017, FDJ a renouvelé sa certification Diversité et a obtenu pour la première fois le label en faveur de l'Égalité Professionnelle entre les femmes et les hommes. Ces labels sont délivrés tous les quatre ans par l'Afnor. Ils sont le fruit d'un travail collectif impliquant et mobilisant l'ensemble de l'entreprise. Ils soulignent la volonté commune d'inscrire cette démarche dans la durée et dans une perspective d'amélioration continue.

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

FDJ soutient activement les actions en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans la ligne managériale. L'objectif est d'atteindre le même pourcentage de femmes managers que de femmes employées dans l'entreprise.

FDJ mène depuis plusieurs années des actions spécifiques pour féminiser les métiers technologiques qui constituent une composante importante de son activité. En octobre 2020, FDJ a signé la charte d'engagement pour favoriser la mixité dans le numérique et permettre à plus de femmes entrepreneures de voir leurs start-ups financées par des fonds d'investissement.

Pour 2020, FDJ SA a obtenu le score de 100/100 sur l'index « égalité femmes-hommes » (dit Index Pénicaud) concernant les entreprises de 50 salariés et plus, instauré par la loi Avenir professionnel. La filiale FDP a obtenu la note de 92/100 et FGS France obtient la note de 75/100.

Par ailleurs, le réseau interne « All'In » a pour ambition d'agir pour l'équité entre les femmes et les hommes, en gommant les inégalités de départ pour arriver à l'égalité des chances.

A l'horizon 2025, l'entreprise s'engage à :

- Maintenir et faire progresser l'index égalité entre les femmes et les hommes (index Pénicaud) égal ou supérieur à 99/100 pour FDJ SA, 95/100 pour FDP et 75/100 pour FGS France ;
- Atteindre un pourcentage de femmes managers égal au pourcentage de femmes dans les effectifs du Groupe ;
- Mettre en place un complément à 100 % des vingt-cinq jours de congés paternité par les sociétés du Groupe et trois jours « naissance »
- Suivre les engagements de la charte « StOpE au sexisme » ;
- Continuer les sensibilisations et les actions avec le réseau « All'In » pour l'équité entre les femmes et les hommes .

Insertion des personnes en situation de handicap

FDJ est mobilisée depuis de nombreuses années en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes handicapées, dans le respect de l'héritage de la Loterie nationale, dont elle est issue, et qui a été créée pour venir en aide aux blessés de la Grande Guerre. Les actions mises en place répondent à un double enjeu : recruter de nouveaux salariés en situation de handicap, et veiller à les accompagner et les maintenir dans l'emploi.

A l'horizon 2025, le groupe FDJ souhaite progresser et atteindre un taux d'emploi de 6 % de personnes en situation de handicap. En 2020, le taux handicap de FDJ est de 5,52 % et de 4,95 % pour le groupe FDJ (taux direct). Le repérage, la constitution d'une CVthèque de travailleurs en situation de handicap, le recrutement de collaborateurs en situation de handicap, l'établissement de nouvelles reconnaissances de travailleurs handicapés dans les effectifs internes et les renouvellements de reconnaissances arrivées à terme ont engendré une nette progression du taux direct de plus d'un point pour FDJ SA et pour le Groupe.

L'ensemble des acteurs de la direction de l'Expérience collaborateur & Transformation sont également sensibilisés à cette problématique, de manière à pouvoir recruter et accompagner au mieux les personnes en situation de handicap tout au long de leur carrière.

En complément des actions visant à développer le recrutement et l'intégration des collaborateurs en situation de handicap, FDJ développe les relations de travail avec les ESAT¹³ et EA¹⁴.

En novembre 2019, FDJ a signé, à l'initiative de Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, le « Manifeste pour l'inclusion des personnes handicapées dans la vie économique aux côtés d'une centaine d'entreprises françaises ».

Intergénération

FDJ soutient depuis de nombreuses années l'emploi et la formation des jeunes dans l'entreprise.

Depuis 2017, FDJ a développé une réflexion approfondie afin de proposer des actions en direction des profils seniors. La prise en compte des problématiques spécifiques aux seniors contribue à la motivation et à la performance des équipes, ainsi qu'à la qualité de vie au travail. Elle favorise également le travail intergénérationnel.

L'entreprise a choisi de différencier les seniors (qui préparent activement leur retraite) des « juniors » (composés d'actifs de 45 ans et plus) qui souhaitent s'engager activement dans leur projet professionnel. En 2018, un catalogue de formations dédiées aux juniors et aux seniors a été déployé sur des aspects relatifs au développement personnel pour les aider à mieux envisager leurs évolutions de carrière.

Diversité des origines sociales

Pour favoriser la diversité des origines sociales, pilier de la politique diversité du Groupe, FDJ s'est engagée depuis 2018 dans le dispositif PAQTE (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises). Ce dispositif s'articule autour de quatre axes :

- La sensibilisation via une politique de développement des stages au sein de l'entreprise, notamment à destination des collégiens de troisième dans le cadre du dispositif promu par le Gouvernement au profit des collèves situés dans les zones REP+¹⁵, grâce à l'accueil de trente-deux stagiaires via l'association Alliance pour l'éducation - United Way en 2020 ;
- La formation avec le développement de l'accès à l'apprentissage pour les étudiants issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV), tant en termes d'appui à l'orientation que d'accès à l'alternance et d'accompagnement des apprentis. En 2020, 20 % des alternants de FDJ SA étaient issus des quartiers prioritaires ;
- Le recrutement, afin de soutenir l'emploi dans les QPV et garantir des méthodes de recrutement sans discrimination. FDJ a reconduit, en 2020 son partenariat avec Mozaïk RH pour aider dans le recrutement de collaborateurs issus de toutes les diversités ;
- Les achats, en vue de développer les achats responsables et inclusifs issus d'entreprises établies dans ces quartiers : en 2020, 6,8 % des achats réalisés par FDJ s'effectuent auprès de fournisseurs issus des quartiers prioritaires (voir paragraphe « Achats responsables »).

Soutenir la qualité de vie au travail

L'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail (QVT) est un levier important contribuant à la performance et à l'efficacité des équipes.

¹³ Établissements et services d'aide par le travail.

¹⁴ Entreprises adaptées.

¹⁵ Réseau d'éducation prioritaire.

Depuis 2010, le groupe FDJ s'implique fortement en faveur de la QVT de ses collaborateurs. Depuis 2014, il dispose d'un service Diversité & QVT dédié qui pilote les actions menées en la matière.

Un outil de diagnostic QVT, Wittyfit, a été mis à disposition des collaborateurs, depuis mi-mars 2019. Il propose de faire de la qualité de vie au travail une démarche collective et continue, axée sur la satisfaction et le stress. Les indicateurs et les idées pourront servir de base de discussion pour aborder en équipe, et en amont, des sujets qui ne sont généralement abordés qu'en cas de problématique avérée. La démarche s'inscrit dans une logique de prévention des risques liés au travail.

En parallèle, le Groupe a mis en place « FDJ Group For Me », un service d'accompagnement personnel et un service d'assistance sociale pour tous les collaborateurs du Groupe. Ces services viennent renforcer la cellule d'écoute interne qui reste une solution active en cas de mal-être ou de discrimination. Le service « FDJ Group For Me » a été enrichi par une prestation complémentaire de téléconsultation médicale et de conseils médicaux en ligne à la disposition des collaborateurs.

Assurer l'engagement des collaborateurs

L'engagement des collaborateurs est une des clés de la performance de l'entreprise. Afin de mesurer le niveau d'engagement des collaborateurs, FDJ interroge l'ensemble des collaborateurs du Groupe tous les ans, en s'appuyant sur un indicateur généralement utilisé dans les études internes des autres entreprises du référentiel¹⁶. Cet indicateur d'engagement s'articule autour de cinq thématiques : la satisfaction au travail, l'attachement à l'entreprise, la motivation pour en donner plus, la recommandation de l'entreprise comme employeur et la fierté de travailler au sein du Groupe.

A l'horizon 2025, le Groupe souhaite maintenir un taux d'engagement des collaborateurs à un niveau élevé, au-delà de 85/100.

4.2.4 Solidarité

S'engager pour la société

Depuis ses origines, FDJ contribue à l'intérêt général. Sa contribution à la société est une composante essentielle de sa raison d'être et en conséquence de son modèle. Ses actions se structurent autour de trois piliers : l'engagement de sa Fondation d'entreprise, le soutien au sport français et la contribution à la sauvegarde et à la rénovation du patrimoine français.

La Fondation d'entreprise FDJ

La Fondation d'entreprise FDJ œuvre pour développer l'égalité des chances, en utilisant le jeu sous toutes ses formes depuis 2018. Les actions de la Fondation pour le quinquennat 2018-2022 ciblent deux champs d'intervention principaux : l'éducation et l'insertion sociale et/ou professionnelle pour des personnes vulnérables, quelles qu'en soient les raisons (handicap, précarité économique, sociale ou culturelle...). Elle continue, dans le cadre de ses initiatives, à accorder une attention spécifique à l'intégration et la réinsertion des personnes en situation de handicap. La Fondation FDJ dispose d'une dotation de 18 millions d'euros sur cinq ans (2018-2022).

Sport

FDJ est engagée depuis de nombreuses années en faveur du développement du sport français et de la promotion de ses valeurs, notamment en matière d'éthique et de mixité (soutien du sport féminin et du handisport).

Avec la troisième édition de son appel à projets « Performance Pour Elles » en 2020, FDJ poursuit ses engagements dans l'accompagnement du développement du sport au féminin. Le Groupe a

¹⁶ Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 500 salariés travaillant dans des entreprises de taille intermédiaire (250 à 5 000 salariés) évoluant dans le secteur des services. La majorité des collaborateurs de ces entreprises ont le statut de cadre ou de profession intermédiaire, comme au sein de FDJ, et ont un profil comparable à ceux de FDJ en termes d'âge et d'ancienneté.

récompensé cinq fédérations qui développent un projet de performance olympique et paralympique pour leurs adhérentes.

La *FDJ Sport Factory*, dispositif de soutien aux sportifs de haut niveau lancé en décembre 2019, est composée de vingt-sept athlètes « élites », dont onze femmes (soit une représentation de 44 % du programme) pratiquant une discipline individuelle dans un sport olympique ou paralympique, ainsi que d'une pépinière de trente athlètes « espoirs ».

Patrimoine

Dans le cadre de la stratégie pluriannuelle menée par le Ministère de la Culture en faveur du patrimoine, l'État a adopté le principe d'un financement par des jeux FDJ de la mission « Patrimoine en péril » et abritée par la Fondation du patrimoine. FDJ participe ainsi au financement d'une grande cause nationale, comme le font beaucoup d'autres loteries dans le monde. En participant à ces jeux, les joueurs contribuent ainsi à la réhabilitation du patrimoine français.

Dialoguer avec les parties prenantes

Les risques inhérents au secteur des jeux d'argent et de hasard associés aux activités du Groupe et les enjeux liés aux différents engagements de FDJ nécessitent une veille, un dialogue étroit et une concertation continue avec l'ensemble des parties prenantes, qu'elles soient locales, nationales ou internationales.

La politique RSE de FDJ est construite et animée en collaboration étroite avec ses différentes parties prenantes (joueurs, réseau de vente, collaborateurs, fournisseurs, société civile, etc.). Le dialogue avec la société civile s'est structuré en 2014 au sein d'un Laboratoire sociétal qui permet le dialogue et la co-construction d'actions RSE. Les consultations sont organisées par une agence spécialisée agissant en tiers facilitateur. Sur la base de la règle de confidentialité de « Chatham House »¹⁷, une douzaine d'Organisations de la société civile (OSC) et autant d'interlocuteurs au sein du groupe FDJ se penchent ainsi régulièrement de manière collective sur des sujets sensibles liés à la politique RSE et de jeu responsable de l'entreprise.

En 2020, un Comité des Parties prenantes a été constitué afin d'accroître le dialogue entre le Groupe et les acteurs de son environnement socio-économique sur les grands enjeux de son activité, et de suivre la mise en œuvre des engagements pris à la suite de la publication de sa raison d'être.

4.2.5 Territoires

FDJ s'appuie sur un réseau de près de 30 000 points de vente sur l'ensemble du territoire français pour distribuer ses produits. Le développement économique et social du Groupe est impacté par la fermeture des commerces de proximité.

La vente des jeux FDJ représente une part substantielle de l'activité des buralistes et diffuseurs de presse qui composent pour l'essentiel son réseau de distribution. Avec des points de vente dans plus de 11 000 communes sur tout le territoire, le Groupe dispose du premier réseau de vente de proximité en France. Il accompagne ces points de vente dans leur modernisation (nouveaux équipements et numérisation) et apporte un soutien spécifique aux plus fragiles d'entre eux.

Contribution économique et sociale de FDJ (étude BIPE)

Afin d'évaluer la contribution économique et sociale de FDJ en France, une étude a été menée par le cabinet BIPE (Bureau d'Informations et de Prévisions Économiques) en utilisant une méthodologie s'inscrivant dans le référentiel international et académique d'évaluation des impacts économiques

¹⁷ Règle de confidentialité pour protéger l'anonymat des orateurs. Les participants sont libres d'utiliser les informations collectées à cette occasion, mais ils ne doivent révéler ni l'identité, ni l'affiliation des personnes à l'origine de ces informations, de même qu'ils ne doivent pas révéler l'identité des autres participants.

utilisé par les organisations internationales (ONU, Commission européenne, etc.) et permettant une comparabilité sectorielle et internationale des résultats non contestable. En 2020, la contribution de FDJ au PIB (Produit intérieur brut) national a ainsi été évaluée à 5,2 milliards d'euros et 50 800 emplois ont été créés ou pérennisés sur l'ensemble du territoire national, dont 20 400 dans la filière Bar-Tabac-Pressé.

Empreinte économique locale des achats

FDJ contribue également à la création d'emplois sur le territoire par le biais de ses achats, réalisés en majorité sur le territoire national auprès des fournisseurs avec lesquels elle travaille directement et indirectement.

4.2.6 Environnement

FDJ se mobilise depuis de nombreuses années pour réduire son empreinte environnementale et contribuer à répondre aux défis de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

Lutter contre le changement climatique

Face à l'urgence du changement climatique et la nécessité de prendre rapidement des mesures pour en limiter l'impact, le groupe FDJ s'est engagé, depuis plus de dix ans, à réduire les impacts environnementaux directs et indirects engendrés par ses activités.

Mesure de l'impact carbone de FDJ

Depuis 2017, FDJ réalise une mesure annuelle de ses émissions de gaz à effet de serre. Cette mesure correspond à deux périmètres distincts : un périmètre de responsabilité directe de l'entreprise (scopes 1 et 2 : consommation énergétique des bâtiments et déplacements des véhicules de la flotte du Groupe) et un champ de responsabilité indirecte (scope 3 : achats des biens et services, amortissements, fret, immobilisations et parc informatique, déplacements des collaborateurs (professionnels et domicile-travail) et déchets).

Les émissions de GES du Groupe sont valorisées selon la méthodologie GHG Protocol, unité de mesure retenue par l'initiative Science Based Targets (SBT), une initiative, lancée en 2015 à la suite de la Cop 21, qui propose aux entreprises une voie clairement définie, basée sur des objectifs scientifiques, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, conformément aux objectifs de l'accord de Paris.

Mener un plan de réduction carbone à horizon 2025

Pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver l'environnement, selon les critères établis par SBT, le groupe FDJ a renforcé son ambition en définissant, une nouvelle politique environnementale et en se fixant un nouveau cap de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2025 : 20 % ses émissions de GES entre 2017 et 2025 sur l'ensemble de son périmètre de responsabilité.

Les objectifs fixés par le Groupe couvrent les principaux postes d'émission de gaz à effet de serre des scopes 1, 2 et 3. Les principaux postes d'émissions du scope 3 couverts par les objectifs de réduction carbone sont les achats, la publicité et les déplacements.

Cette démarche ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe a été initiée sur l'ensemble de son périmètre de responsabilité (de ses sites jusqu'à ses points de vente soit 100 % de son activité). Ces actions incluent notamment le passage à l'électricité à 100 % d'origine

renouvelable, la réduction du nombre de véhicules commerciaux et la limitation de leurs émissions de GES, la réutilisation de la chaleur émise par le « data center » pour chauffer les locaux.

Agir pour préserver la biodiversité

FDJ finance depuis 2019 des projets (sur dix ans) de « Services Ecosystémiques FSC Biodiversité » pour préserver la biodiversité en France. Ces projets innovants ont pour objectif de conserver et restaurer des milieux forestiers français pour protéger des espèces rares et menacées. Certaines espèces, notamment des chauves-souris et des oiseaux, sont d'ailleurs inscrites sur la liste rouge de l'IUCN. Les projets sont mis en œuvre par International Paper Foret Services, titulaire d'un certificat de gestion forestière FSC® et les outils utilisés pour ce projet ont été développés avec WWF France et des experts naturalistes.

➔ Politique environnementale à retrouver sur www.groupefdj.com

4.3 Plan d'actions RSE

Chaque année, FDJ définit des actions RSE prioritaires pour l'année, c'est-à-dire :

- Les sujets nouveaux ou disposant d'une marge de progression importante durant l'année
- Les priorités RSE issues des priorités métiers.

A cela, s'ajoute les actions dites « RUN », c'est-à-dire celles intégrées complètement au quotidien des métiers, menées de façon récurrente entre les années.

Un bilan annuel est réalisé en décembre/janvier en Comité de Direction Groupe et permet de définir les priorités de l'année suivante. Le bilan de l'année passée et les priorités de l'année à venir sont validés en Comité RSE et Jeu responsable.

5. Publications extra-financières

5.1 Déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière est publiée tous les ans au sein du rapport de gestion à la fin du premier trimestre de l'année N+1. Elle présente le modèle d'affaires de l'entreprise, l'analyse des risques RSE et permet de présenter le bilan des actions de l'année écoulée.

➔ Retrouvez l'historique de la déclaration de performance extra-financière sur : <https://www.groupefdj.com/>

5.2 Reporting RSE

Le reporting RSE annuel a pour but mesure la performance de la politique RSE. Les résultats sont publiés dans la déclaration de performance extra-financière (DPEF). L'objectif est de démontrer les résultats des engagements pris.

Avec la transposition de la directive européenne sur le reporting extra-financier, le groupe FDJ a associé à chacun des risques RSE identifiés des indicateurs de performance. Chaque année, FDJ mandate un Organisme tiers indépendant (OTI) pour établir un rapport qui comprend :

- un avis motivé sur la conformité de la DPEF ainsi que sur la sincérité des informations fournies
- les diligences qu'il a mises en œuvre pour conduire sa mission de vérification.

Les travaux de l'OTI sont effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code du commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme ISAE 3000 (Assurance engagements other than audits or reviews on historical financial information).

5.3 Performance financière et extra-financière

La DPEF est intégrée dans le rapport financier et extra-financier et dans le document d'enregistrement universel.

Depuis 2017, un rapport d'activité intégré complète l'information financière et extra-financière de l'entreprise. La réalisation de ce rapport d'activité intégré a permis de partager une vision globale et synthétique de l'entreprise (modèle d'affaires, risques/défis et opportunités, stratégie, performance) à l'ensemble des parties prenantes. Il a pour objectif de globaliser l'approche de création de valeur autour d'informations financières et extra-financières.